



PROCÈS-VERBAL

Municipalité du Canton de Stratford

La Municipalité du Canton de Stratford tient une séance ordinaire de son conseil, le douzième (12^e) jour du mois d'août 2024 à 19 h au gymnase de l'école Dominique-Savio, situé au 150 de l'avenue Centrale Nord à Stratford à laquelle sont présents :

Monsieur Daniel Morin, conseiller	siège # 1
Monsieur André Therrien, conseiller	siège # 2
Monsieur Richard Picard, conseiller	siège # 3
Monsieur Onil Bergeron, conseiller	siège # 4
Monsieur Jocelyn Plante, conseiller	siège # 5
Madame Natalie Gareau, conseillère	siège # 6

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence de la mairesse, madame Denyse Blanchet.

Le directeur général et greffier-trésorier, monsieur William Leclerc Bellavance, est également présent, agissant à titre de secrétaire.

ORDRE DU JOUR

1. Items statutaires	
1.1 Adoption de l'ordre du jour	Décision
1.2 Période de questions	Information
1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 juillet 2024	Décision
1.4 Présentation des dépenses récurrentes	Information
1.5 Adoption des comptes à payer	Décision
1.6 Dépôt de la situation financière au 9 août 2024	Information
1.7 Suivi des dossiers municipaux	Information
2. Administration	
2.1 Autorisation de remboursement de dépenses des élus	Décision
2.2 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 302 500 \$ qui sera réalisé le 19 août 2024	Décision
2.3 Refinancement des Règlements d'emprunt 1105 et 1162 – Adjudication	Décision
3. Stratford 2030 « Ensemble en action »	
3.1 Autorisation d'achat d'équipements pour le Centre communautaire	Décision
4. Infrastructures municipales	
4.1 Avis de motion - Règlement no 1227 sur l'utilisation de l'eau potable	Information
4.2 Avis de motion - Règlement no 1228 sur les compteurs d'eau	Information
4.3 Analyse des sols pour les travaux PAVL	Décision
5. Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle	
5.1 Formation d'un futur préposé à l'eau	Décision
6. Vie communautaire, services de proximité, et tourisme	
6.1 Bail avec une responsable en service de garde éducatif	Décision
7. Communications	

8. **Loisirs et culture**
9. **Finances, budget et taxation**
10. **Urbanisme et environnement**
11. **Sécurité publique**
 - 11.1 Avis de motion - Règlement no 1229 sur la limite de vitesse des chemins municipaux Information
12. **Affaires diverses**
13. **Liste de la correspondance** Information
14. **Période de questions**
15. **Certificat de disponibilité**
16. **Levée de la séance**

1. Items statutaires

Ouverture de la séance à 19 h 00.

1.1 Adoption de l'ordre du jour

Ajout du point 4.4 Demande d'aide financière – PAVL 2025 volet redressement et sécurisation

Il est proposé par Onil Bergeron,
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'ordre du jour tel que modifié.

2024-08-01

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.2 Période de questions

Aucune question

1.3 Adoption des procès-verbaux

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 juillet 2024

Il est proposé par André Therrien,
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 juillet 2024 tel que remis par le directeur général.

2024-08-02

Adoptée à l'unanimité des
conseillers(ères)

1.4 Présentation des dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes est déposée aux membres du conseil.

1.5 Adoption des comptes à payer

Liste des comptes à payer en date du 12 août 2024

4	STRATFORD - PETITE CAISSE (Poste Stratford-info, poste diverse, avis, légumes, etc)	546.90 \$
9	BILO-FORGE INC. (Pose de plaque d'aluminium et fer pour sortie de secours)	749.05 \$
17	MRC DU GRANIT (Cueillette de BFS et du plastique agricole)	1 488.83 \$
21	J.N. DENIS INC. (Travaux sur Ford 2019 et matériaux d'entretien)	3 931.65 \$
29	VILLE DE DISRAELI (Visites à l'écocentre et quote-part enfouissement sanitaire))	4 150.83 \$
34	MEGABURO (papier, trombone, carte de temps, enveloppes, stylos, post-it, ruban impression d'étiquettes)	387.91 \$
52	FONDS INFORMATION SUR LE TERRITOIRE (avis de mutation juillet 2024)	72.00 \$
212	LES BETONS L. BAROLET INC. (Blocs de bétons pour sécurité de passage de la garderie)	252.95 \$
321	FEDERATION QUEB. DES MUNICIPALITES (administration projets: achat d'une rétrocaveuse et 10 roues)	1 476.94 \$
479	PHILIPPE GOSSELIN & ASS. LTEE (Diesel 1641.2 litres)	2 849.32 \$
518	RECUPERATION FRONTENAC INC. (traitement des matières recyclables juin et juillet 2024)	3 085.43 \$
530	SYNDICAT DES EMPLOYES-ES MUNICIPAUX	318.52 \$
631	CONSEIL REGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT (cotisation membre engagé)	50.00 \$
689	SERV. SANITAIRES DENIS FORTIER INC. (cueillette des matières recyclables et ajustement carburant)	6 381.49 \$
697	TRANSPORT ORDURIER DE L'AMIANTE INC. (cueillette des matières résiduelles et organiques: août)	13 308.35 \$
762	RESSORTS ROBERT-TRACTION MÉGANTIC (Fluide d'échappement, nettoyant freins, lames, etc)	335.39 \$
955	BOUTIQUE DU SERRURIER ENR. (Domaine: poignée, serrure, pêne dormant, clés et fermières clés)	1 406.08 \$
1066	ALSCO CORP. (Nettoyage des vêtements d'été)	122.09 \$
1131	VEOLIA WATER TECHNOLOGIES CANADA (Chlore)	481.46 \$
1296	XEROX CANADA LTEE (Location et frais d'impressions)	1 562.71 \$
1320	RAYNALD DOYON (2 boîtes de papier de toilette)	91.87 \$
1356	GROUPE ENVIRONEX (analyses d'eau)	1 075.05 \$
1361	VIVACO GROUPE COOPERATIF (semences pour le fossé Lac de la Héronnière)	169.00 \$
1403	ENGLOBE CORP. (Centre communautaire: contrôle de la qualité)	6 349.20 \$
1420	PIECES D'AUTO L. VEILLEUX INC. (Peinture pour bornes d'incendie, pistolet graisse, graisse, etc)	452.12 \$
1481	REGIE INTERMUNICIPALE INCENDIE DLW (Quote-part - 4e versement)	84 812.50 \$
1528	CAIN LAMARRE (Achat des lots 6 509 566 et 5 643 488, dossier général et dossier Philippe Moulin)	5 224.51 \$
1558	DANIA BOISVERT (des 18 litres d'eau)	113.85 \$
1611	LE-PICBOIS COOP (plan d'aménagement cœur villageois: mise à jour)	3 219.36 \$
1650	ARCHI TECH DESIGN inc. Centre communautaire: administration du contrat	3 736.69 \$
1652	GOSSELIN BICYCLES (amortisseur de cylindre)	45.98 \$
1708	CONSTRUCTION R. BELANGER (travaux Centre communautaire pour le mois de juillet)	520 826.81 \$
1715	ETUDE LARIVIÈRE & CHAUVETTE, HUISSIER (Constat Miguel Bouchard)	147.64 \$
1716	AMEUBLEMENTS BOULET INC. (Réfrigérateur pour la garderie)	954.27 \$
1717	LES MERVEILLES D'ANABELLE (arrangement funéraire)	119.57 \$
1718	SPORTS-INTER PLUS (Protecteur pour clôture de la garderie)	757.32 \$
	TOTAL	671 053.64 \$

Il est proposé par M. Richard Picard,
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford accepte de payer les comptes tels que présentés par le directeur général.

2024-08-03

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.6 Dépôt de la situation financière au 9 août 2024

Le directeur général et greffier-trésorier a déposé aux membres du conseil la situation financière en date du 9 août 2024.

1.7 Suivi des dossiers municipaux

Infrastructure municipale

L'avancement des travaux respecte l'échéancier, la toiture est terminée, les fenêtres sont en installation et l'ascenseur sera installé cette semaine. À l'intérieur, l'entrepreneur commence à fermer les murs dans le bâtiment existant. La traverse piétonnière est en préparation.

Vie communautaire, éducation, loisirs et culture

Le Pique-nique Familial aura lieu le 18 août de 10h à 16h au Parc du Lac-Aylmer, le diner est fourni et il y aura de l'animation.

Un spectacle de Nathan Couture aura lieu le 23 août au Parc du Lac-Aylmer. Les billets sont en prévente au Parc du Lac-Aylmer et au bureau municipal.

Une réunion des artistes et artisans aura lieu le 20 août au Chalet des loisirs pour le projet de Signature-innovation de la MRC du Granit.

Une journée de pickleball aura lieu samedi le 24 août.

2. Administration

2.1 Autorisation de remboursement de dépenses des élus

Aucune demande.

2.2 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 302 500 \$ qui sera réalisé le 19 août 2024

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité du Canton de Stratford souhaite emprunter par billets pour un montant total de 302 500 \$ qui sera réalisé le 19 août 2024, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
1105	105 100 \$
1162	197 400 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la *Loi sur les dettes et emprunts municipaux* (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour les règlements d'emprunts numéros 1105 et 1162, la Municipalité du Canton de Stratford souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est proposé par M. Daniel Morin,
et résolu :

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 19 août 2024;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 19 février et le 19 août de chaque année;
3. les billets seront signés par la mairesse et le greffier-trésorier;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2025.	24 400 \$	
2026.	25 400 \$	
2027.	26 700 \$	
2028.	28 000 \$	
2029.	29 300 \$	(à payer en 2029)
2029.	168 700 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2030 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 1105 et 1162 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 19 août 2024), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

2024-08-04

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.3 Refinancement des Règlements d'emprunt 1105 et 1162 – Adjudication

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Stratford a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique «Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 19 août 2024, au montant de 302 500\$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 1066 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, chapitre C 27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1	BANQUE ROYALE DU CANADA		
	24 400 \$	4,19000 %	2025
	25 400 \$	4,19000 %	2026
	26 700 \$	4,19000 %	2027

28 000 \$ 4,19000 % 2028

198 000 \$ 4,19000 % 2029

Prix : 100,00000 Coût réel : 4,19000 %

2 CD DU CARREFOUR DES LACS

24 400 \$ 4,27000 % 2025

25 400 \$ 4,27000 % 2026

26 700 \$ 4,27000 % 2027

28 000 \$ 4,27000 % 2028

198 000 \$ 4,27000 % 2029

Prix : 100,00000 Coût réel : 4,27000 %

3 FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

24 400 \$ 4,10000 % 2025

25 400 \$ 3,95000 % 2026

26 700 \$ 3,85000 % 2027

28 000 \$ 3,85000 % 2028

198 000 \$ 3,90000 % 2029

Prix : 98,50500 Coût réel : 4,29855 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme BANQUE ROYALE DU CANADA est la plus avantageuse;

Il est proposé par M. Daniel Morin;
et résolu :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'offre qui lui est faite de BANQUE ROYALE DU CANADA pour son emprunt par billets en date du 19 août 2024 au montant de 302 500 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 1105 et 1162. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

2024-08-05

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

3. Stratford 2030 « Ensemble en action »

3.1 Autorisation d'achat d'équipements pour le Centre communautaire

CONSIDÉRANT QUE les travaux au Centre communautaire prévoient l'achat d'équipements pour diverses salles;

CONSIDÉRANT QUE certains équipements prévus au budget du projet ne sont pas inclus dans le contrat de l'entrepreneur;

Il est proposé par Madame Natalie Gareau;
et résolu :

DE MANDATER le directeur général afin de procéder à l'achat des équipements pour les pièces suivantes selon le budget établi par le conseil, soit :

-30 000\$ pour la cuisine, cuisinette et bar;

-75 000\$ pour les salles locatives;

-65 000\$ pour la bibliothèque;

-10 000\$ pour la conciergerie;

-20 000\$ de contingence pour l'ensemble du centre communautaire.

2024-08-06

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

4. Infrastructures municipales

4.1 Avis de motion - Règlement no 1227 sur l'utilisation de l'eau potable

Je, soussigné, André Therrien, donne avis qu'il sera adopté lors d'une prochaine séance du Conseil le projet de règlement no 1227 sur l'utilisation de l'eau potable.

Le projet de règlement est déposé aux membres du conseil et est présenté.

4.2 Avis de motion - Règlement no 1228 sur les compteurs d'eau

Je, soussigné, Natalie Gareau, donne avis qu'il sera adopté lors d'une prochaine séance du Conseil le projet de règlement no 1228 sur les compteurs d'eau.

Le projet de règlement est déposé aux membres du conseil et est présenté.

4.3 Analyse des sols pour les travaux PAVL

CONSIDÉRANT l'obligation d'effectuer l'analyse des sols excavés lors des travaux;

Il est proposé par M. Jocelyn Plante;
et résolu :

DE MANDATER la firme ENGLOBE pour effectuer l'analyse des sols pour les travaux PAVL au coût de 8 750,00\$ plus taxes.

2024-08-07

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

4.4 Demande d'aide financière – PAVL 2025 volet redressement et sécurisation

ATTENDU QUE le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier local et municipal dont elles ont la responsabilité;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL, notamment celles du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre de ce programme, et s'engagent à les respecter;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE le bénéficiaire d'une aide financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivant la lettre d'annonce et qu'il a pris connaissance des restrictions d'accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s'appliquent;

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Stratford choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- l'estimation détaillée du coût des travaux;
- l'offre de services détaillant les coûts (gré à gré);
- le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres);

ATTENDU QUE le chargé de projet de la Municipalité, M. William Leclerc Bellavance, représente cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

Il est proposé par M. Jocelyn Plante;
et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité du Canton de Stratford autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que William Leclerc Bellavance est dûment autorisé à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

2024-08-08

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

5. Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle

5.1 Formation d'un futur préposé à l'eau

CONSIDÉRANT l'importance d'avoir en tout temps un employé formé pour le traitement des eaux potables et usées;

CONSIDÉRANT le départ à la retraite à venir de M. Jérôme Breton, préposé à l'eau actuel;

CONSIDÉRANT la démission de M. Benoit Bolduc, employé ayant débuté la formation pour devenir préposé à l'eau;

Il est proposé par Madame Natalie Gareau;
et résolu :

D'AUTORISER M. Dominic Lavallée à suivre les formations nécessaires pour accéder au poste de préposé à l'eau aux frais de la Municipalité.

2024-08-09

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6. Vie communautaire, services de proximité et tourisme

6.1 Bail avec une responsable en service de garde éducatif

CONSIDÉRANT QUE le projet-pilote de responsable de service de garde éducatif (RSGE) en communauté a été accepté;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du projet-pilote, la Municipalité loue ses locaux à des RSGE pour y tenir un service de garde en communauté;

CONSIDÉRANT QU'une deuxième RSGE est en processus d'accréditation pour opérer un service de garde éducatif;

Il est proposé par M. Richard Picard,
et résolu :

D'AUTORISER la mairesse à signer, pour et au nom de la Municipalité, le bail de location pour le service de garde avec Mme Karine Couture à la suite de l'obtention de son accréditation.

2024-08-10

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

7. Communications

8. Loisirs et culture

9. Finances, budget et taxation

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

10. Urbanisme et environnement

11. Sécurité publique

11.1 Avis de motion - Règlement no 1229 sur la limite de vitesse des chemins municipaux

Je, soussigné, Daniel Morin, donne avis qu'il sera adopté lors d'une prochaine séance du Conseil le projet de règlement no 1229 sur la limite de vitesse des chemins municipaux.

Le projet de règlement est déposé aux membres du conseil et est présenté.

12. Affaires diverses

13. Liste de la correspondance

14. Période de questions

Un citoyen demande s'il y a des dépassements de coût dans le projet du Centre communautaire. Le directeur général répond que les dépenses respectent le montage financier. Un montant de contingence avait été budgété et que jusqu'à présent, on ne prévoit pas de dépassement de coût.

Un citoyen demande quelle est l'intervention qui a lieu sur le trottoir devant le Centre communautaire. Le directeur général répond qu'il s'agit d'une traverse piétonnière qui reliera le bureau municipal et le trottoir devant le Centre communautaire.

Un citoyen demande si le terrain pour le projet de station d'eau potable a été acheté par la Municipalité. Le directeur général répond que l'offre d'achat est acceptée, mais que le contrat notarié n'est pas encore fait.

15. Certificat de disponibilité

Je soussigné, William Leclerc Bellavance, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité du Canton de Stratford, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours ou au surplus accumulé pour les dépenses votées à la séance régulière de ce 12e jour d'août 2024.

16. Levée de la séance

Il est proposé par Madame Natalie Gareau,
et résolu :

Que la séance soit levée à 19 h 42.

2024-08-11

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Denyse Blanchet
Mairesse

William Leclerc Bellavance
Directeur général et greffier-trésorier